



Shared Prosperity Dignified Life



IOM
UN MIGRATION

United Nations
Network on Migration
Working Better Together



unicef
for every child



UNFPA

UN
WOMEN

Forum Arabe pour le Développement Durable 2021

Session Spéciale 5 : Gouvernance des migrations dans la région arabe : priorités, opportunités et leçons tirées du premier examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans la région arabe.

Mardi 30 mars 2021

I. Introduction :

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en partenariat avec l'UNESCWA, la Ligue des Etats Arabes (LEA), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), , le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'UNICEF et ONU Femmes a organisé une Session Spéciale lors du Forum Arabe pour le Développement Durable 2021, sous le titre "La gouvernance des migrations dans la région arabe : Priorités, opportunités et leçons tirées de la première Conférence Régionale d'Examen du Pacte Mondial pour la Migration (PMM). Cette Session Spéciale s'est tenue le mardi 30 mars 2021 et visait à renforcer l'intégration de la migration dans le discours, les cadres et les efforts de développement déployés, notamment à la lumière de la pandémie de la COVID-19. La session a eu pour objectif de renforcer les connaissances et de renforcer le dialogue entre les participants sur les principaux problèmes et défis qui entravent la gouvernance des migrations dans la région et menacent la résilience des migrants. Cette session a également fourni une plateforme aux participants pour partager les bonnes pratiques, les principales réalisations et les défis basés sur les résultats de la première Conférence Régionale d'examen du Pacte Mondial pour la Migration dans la région arabe.

Cette session a été animée par le Dr Amira Ahmed, maître de conférences à l'Université Américaine du Caire. Parmi les orateurs de la Session Spéciale figuraient Mme Enas El Fergany, directrice du département des réfugiés, des expatriés et des affaires migratoires au sein de la LEA, M. Othman Belbeisi, conseiller régional principal pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord au sein de l'OIM, Dr Sara Salman, conseillère régionale pour les affaires démographiques à la CESAO, M. Karim Al-Nouri, vice-ministre irakien de l'immigration et des déplacements, M. Jonathan Prentice, Directeur du Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les Migrations, et Dr. Ayman Zohry, Professeur et Chercheur à l'Université Américaine du Caire et Président Fondateur de la Société Egyptienne pour les Etudes sur la Migration, Mme Sarah Al-Khatib du Centre de Solidarité et membre du Centre Régional pour les Déplacés et les Migrants, Mme Nourhan Abdel Aziz de Save the Children Afrique du Nord, et Dr. Ibrahim Akl, Directeur de l'Institut de Santé Familiale à la Fondation Roi Hussein en Jordanie.

II. Messages clés résultant de la session spéciale :

- La mise en place d'une bonne gouvernance des migrations est essentielle pour parvenir à un développement durable dans la région arabe. Les gouvernements arabes doivent



accélérer leurs efforts pour garantir une migration sûre, régulière et ordonnée afin de protéger les migrants et de leur donner les moyens de devenir des agents clés du changement.

- La participation à l'examen régional du PMM pour les États arabes en février 2021 a inclus les gouvernements et une variété de parties prenantes, conformément à la définition de la résolution du PMM, dans l'esprit d'une approche à 360 degrés, promouvant une approche de la gouvernance des migrations incluant l'ensemble du gouvernement et de la société. Des progrès concrets ont également été réalisés pour assurer la coordination du système des Nations Unies en matière de migration, comme en témoigne la création de 11 réseaux nationaux des Nations Unies sur les migrations et d'un réseau régional des Nations Unies dans la région arabe.
- Les pays de la région ont réalisé des progrès dans l'intégration de la migration dans leurs efforts de développement. Malgré les défis importants causés par la pandémie de la COVID-19, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du PMM, notamment en trouvant des liens entre les deux cadres internationaux dans les plans de réponse et de rétablissement mis en œuvre pour la COVID-19. L'accent a été mis sur l'importance de l'inclusion des migrants dans les plans futurs de redressement de la COVID-19.
- Les parties prenantes non gouvernementales jouent un rôle important et actif dans la sensibilisation et le soutien des groupes de migrants vulnérables, tels que les femmes et les filles, y compris les femmes enceintes et les personnes handicapées, en plus de la collecte de données, de l'analyse et de la recherche fondée sur des données. Il est fortement recommandé de les faire participer davantage aux discussions et aux efforts nationaux et régionaux coordonnés visant à une gouvernance efficace des migrations. Le rôle accru des municipalités dans l'élaboration de solutions pour les migrants est un autre domaine susceptible d'être développé dans la région.
- La collecte, l'analyse et la diffusion des données restent un défi, en particulier en ce qui concerne les groupes spéciaux et les personnes en situation vulnérable, un sentiment qui a été repris lors des consultations multipartites pour l'examen régional du PMM. De plus la recommandation de disposer de données ventilées par sexe et par âge pour guider les politiques de migration fondées sur les faits et les droits, la programmation et le soutien aux gouvernements nationaux/locaux pour répondre aux besoins des différents groupes.
- Les rapporteurs de la consultation thématique des parties prenantes sur les femmes, les enfants et les jeunes migrants se sont accordés sur la nécessité de combattre la discrimination, la xénophobie et l'exclusion des migrants, de faciliter l'accès aux soins de santé universels, à l'éducation, à la justice et aux autres services de base pour tous, en particulier pour les personnes en situation vulnérable, et sur l'importance des partenariats destinés à soutenir les populations migrantes. Les obstacles à l'accès à la protection et aux opportunités spécifiques aux femmes et aux enfants migrants, y compris la santé sexuelle et reproductive et les services liés à la violence sexiste, ont été identifiés.



Shared Prosperity Digitized Life



IOM
UN MIGRATION

United Nations
Network on Migration
Working Better Together



unicef
for every child



UNFPA

UN
WOMEN

L'inclusion directe de ces groupes dans les processus consultatifs où les décisions sont prises est apparue comme l'une des approches recommandées.

III. Participants

La session spéciale a réuni 134 participants, dont des représentants de Haut-Niveau des gouvernements. De plus les participants ont inclus des représentants de la société civile, des groupes de migrants, du monde universitaire, du secteur privé, des organisations internationales et régionales, des organismes régionaux concernés par la migration et le développement durable, et des représentants des coorganisateur, à savoir le Réseau régional des Nations Unies sur la migration dans la région arabe et la Ligue des États arabes.

IV. Agenda

	Mme Enas El Fergany	
10 mins	M. Othman Belbeisi	Mot de bienvenue et aperçu du Processus de Révision et d'Examen du PMM
	Dr. Sara Salman	
7mins	M. Jonathan Prentice	Résumé de la Conférence Régionale d'Examen et la voie à suivre pour le Forum International d'Examen des Migrations
7 mins	M. Karim El Nouri	Expérience de l'Irak sur la mise en œuvre du Pacte Mondial pour la Migration et des Objectifs du Développement Durable
7 mins	Dr. Ayman Zohry	Principales conclusions de la consultation multipartite sur la mise en œuvre du PMM pour l'Examen Régional dans la région arabe
7 mins	Sara Al Khatib Nourhan AbdelAziz	Principales conclusions de la consultation des parties prenantes sur les femmes, les enfants et les jeunes
7 mins	Dr. Ibrahim Aqel	Accès aux services de base et à la protection sociale pour les migrants à la lumière de la pandémie COVID-19
30 mins	Moderatrice Dr Amira Ahmed	Séance de questions-réponses et clôture de l'évènement

V. Déroulement des session et présentations :

M. Othman Belbeisi, conseiller régional principal pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord au sein de l'OIM, a ouvert la session spéciale en indiquant que le Forum Arabe pour le



Développement Durable arrive au bon moment pour diffuser les résultats de la première conférence régionale d'examen du PMM dans la région arabe, tenue en février 2021. Mr. Belbeisi a poursuivi en soulignant les liens étroits entre les deux cadres internationaux, et plutôt entre la migration et le développement durable. M. Belbeisi a fait référence à la participation du représentant de l'État d'Irak, qui est un pays champion du PMM et qui a présenté l'expériences nationale Irakienne dans la mise en œuvre des deux cadres. Mr Belbeisi a ensuite souligné que le PMM est ancré dans l'Agenda 2030, et que les deux cadres consacrent la vision selon laquelle de grands avantages peuvent être obtenus pour les sociétés lorsque la migration est gérée de manière sûre et ordonnée et lorsque les migrants sont protégés et autonomisés.

En outre, il a souligné que la Conférence régionale d'examen PMM dans la région arabe était une plateforme ouverte et inclusive qui a offert aux États membres, et à toutes les parties prenantes concernées, l'espace nécessaire pour mettre en lumière les principales réalisations et opportunités concernant la gouvernance des migrations dans notre région. Le processus d'Examen Régional dans la région arabe s'est également caractérisé par son caractère inclusif, précédé d'un certain nombre de consultations tenues avec diverses parties prenantes impliquées dans la gestion des migrations dans la région. Conformément à l'esprit de l'approche incluant l'ensemble du gouvernement et de la société, les parties prenantes comprenaient des représentants de différentes institutions gouvernementales à différents niveaux, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile, du monde universitaire et autres.

Il a noté qu'après le succès de la première Conférence Régionale d'Examen, notre attention doit maintenant se porter sur la mise en place de bonnes pratiques communes et le renforcement des capacités. Il a affirmé que la mise en œuvre PMM commence au niveau local, dans notre travail et notre vie quotidienne, et que nous devons donc nous efforcer d'intégrer la migration dans tous les efforts de développement durable.

Au cours de la Conférence Régionale d'Examen du PMM, il a également été souligné que la pandémie de la COVID-19 était un obstacle majeur au développement durable car elle a entraîné la réorientation d'importantes ressources humaines et financières. Néanmoins, cette pandémie doit être utilisée comme une opportunité pour travailler sur de nouvelles méthodes innovantes et mieux reconstruire. Il sera très important d'inclure les migrants et de prendre en compte les questions de migration dans les plans de relance et les campagnes de vaccination, d'autant plus que le monde cherche à mieux reconstruire ensemble, sachant que personne n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous.

Mme Enas El Fergany, directrice du département des réfugiés, des expatriés et des affaires migratoires de la LEA, a expliqué que la crise de la Covid-19 a un impact sans précédent et d'une gravité inattendue sur la migration, et a durement impacte les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées en particulier. Elle a également souligné que la crise a démontré la



Shared Prosperity Dignified Life



nécessité de prendre des mesures rapides et de travailler pour réduire son impact sur ces groupes et leurs communautés d'accueil à travers la coopération, la coordination, le dialogue et les programmes conjoints entre les différents partenaires concernés. Elle a souligné l'importance du PMM pour aider les États membres, en coopération avec d'autres partenaires concernés, à gérer les migrations de manière appropriée et efficace, et à élaborer des politiques efficaces dans l'intérêt des migrants, ainsi que des pays d'accueil et d'origine. Mme Enas El Fergany a mentionné que malgré la nature non contraignante du PMM et les circonstances exceptionnelles et complexes que le monde traverse actuellement, la réponse des États membres arabes est notable avec 13 pays ont jusqu'à présent préparé leurs rapports nationaux volontaires pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PMM. Ceci constitue une preuve solide de la prise de conscience des États de l'importance de la mise en œuvre du PMM pour faire face aux défis liés à la migration. Cela illustre également leur intention de s'appuyer sur ce Pacte afin de renforcer les politiques migratoires, la gouvernance et la coopération sur les questions migratoires. Le Secrétariat Général de la LEA tient à poursuivre la coopération avec les organisations internationales et régionales opérant dans la région arabe - principalement l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Cette forte collaboration a pour but de coordonner les efforts, d'éviter les doubles emplois, de fournir le soutien technique nécessaire aux États membres, de sensibiliser, de fournir des conseils et de garantir une participation efficace aux États membres impliqués dans le processus d'examen du PMM à différents niveaux.

Dr. Sara Salman, conseillère régionale pour les questions de population à la CESAO, a indiqué que la Conférence Régionale d'Examen du PMM a réuni environ 500 participants représentant diverses parties prenantes et a abouti à plusieurs messages clés qui seront présentés au Forum International d'Examen des Migrations (IMRF), qui se tiendra en 2022. Ces questions peuvent être résumées comme suit :

- Travailler à l'éradication de la migration irrégulière en adoptant plusieurs mesures, dont la conclusion de conventions bilatérales et la mise en œuvre de programmes et de séances d'orientation après l'arrivée et avant le départ.
- Lutter contre les facteurs négatifs qui conduisent à la migration irrégulière et dangereuse.
- Garantir l'accès des migrants aux services essentiels, en particulier aux services de santé, y compris la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'éducation, dans le contexte de la COVID-19.
- Assurer la vaccination de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire.
- Protéger les travailleurs migrants et leur donner les moyens d'agir en intensifiant les efforts de manière à s'aligner sur les lois et législations relatives aux droits de l'homme, y compris pour les travailleurs domestiques.
- Réformer le système de la Kafala qui est en cours dans certains pays arabes en augmentant les salaires et en faisant des efforts pour régler le statut des migrants irréguliers.



Shared Prosperity Dignified Life



IOM
UN MIGRATION

United Nations
Network on Migration
Working Better Together



unicef
for every child



UNFPA

UN
WOMEN

- Protéger les migrants les plus vulnérables et veiller à ce que leurs droits fondamentaux soient respectés en travaillant dans plusieurs domaines, notamment en intégrant une approche sensible à la dimension de genre, en mettant fin à la violence fondée sur le genre et en assurant la protection des enfants migrants, ce qui inclut également la protection des enfants migrants et des enfants non accompagnés laissés dans leur pays d'origine.
- Protéger tous les migrants en cas de danger, sauver des vies, lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, améliorer la gestion des frontières, réduire les mesures de retour forcé, mettre fin à la détention des migrants et trouver des alternatives à celle-ci.
- Mettre l'accent sur le retour en toute sécurité des migrants et s'efforcer de les réintégrer dans leur communauté d'origine en cas de retour.
- Élargir l'inclusion des parties prenantes concernées dans la gouvernance des migrations. Souligner l'importance de leur rôle et la nécessité d'une coopération efficace entre tous en renforçant la consultation et la coopération aux niveaux national et régional.
- Collecter des données et des informations sur les migrants afin d'élaborer des politiques fondées sur des éléments concrets qui tiennent compte des besoins et des priorités des migrants. L'amélioration de la collecte de données permettra également de mieux évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PMM.
- Promouvoir la coopération internationale et bilatérale pour trouver des solutions aux défis communs, protéger les migrants et faciliter la mise en œuvre du PMM dans la région arabe.

M. Jonathan Prentice, Directeur du Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les Migrations, a souligné les liens entre le PMM et les objectifs de développement durable (ODD). Il a mentionné le haut niveau de participation lors de la Conférence Régionale d'Examen du PMM qui ne s'est pas limitée à une forte participation des États Membres mais a impliqué de nombreuses parties prenantes. En outre, il a noté que de nombreuses interventions ont souligné l'importance de l'approche incluant l'ensemble de la société et que c'était un plaisir de voir l'étendue de la participation significative des parties prenantes à cet examen régional. Au cours de son intervention, M. Jonathan Prentice a fait référence aux points suivants :

- Premièrement, il est important de maintenir la dynamique créée par la conférence régionale d'examen du PMM. Il ne faut pas la considérer comme un événement ponctuel, une seule conférence ou un seul résultat. La communauté internationale doit s'efforcer de tisser un processus ou une série de discussions dans différents endroits avec différents participants tout au long de l'année afin de mieux comprendre les questions régionales et sous-régionales.
- Deuxièmement : Le Réseau des Nations Unies sur les migrations, que ce soit au niveau mondial, régional ou national, est prêt à aider les États membres et les partenaires à soutenir la mise en œuvre du PMM. Les documents d'orientation, l'assistance technique et les autres outils élaborés dans le cadre du plan de travail du réseau alimenteront le



mécanisme de renforcement des capacités du Pacte mondial, en particulier la Plate-forme mondiale de connaissances et le Hub de connexion. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations se réjouit de l'intérêt manifesté par les États membres et d'autres partenaires pour piloter ces programmes et commencer à les rendre opérationnels, de sorte que l'année prochaine nous puissions réellement montrer les avantages du Pacte mondial. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations continuera d'encourager les structures de coordination au niveau régional en tant qu'élément clé du soutien à la mise en œuvre du PMM. Le Hub du Réseau Migration a été lancé en mars 2021 pour aider à partager et à diffuser les connaissances sur la migration, les bonnes pratiques et les initiatives du PMM parmi les praticiens, les parties prenantes, ainsi que l'ensemble du système des Nations Unies.

- Troisièmement : le Fonds fiduciaire multipartenaires (MPTF), qui est désormais pleinement opérationnel et finance les sept premiers programmes conjoints visant à soutenir la mise en œuvre du PMM. Il s'agit du premier instrument de financement commun consacré exclusivement à l'action dans le domaine de la migration et à la mise en œuvre du PMM. Le Réseau du MPTF va concentrer ses efforts sur la fourniture d'un soutien technique à tous les pays souhaitant bénéficier de ce fonds en veillant à l'équilibre géographique, en affirmant un engagement total envers les principes du PMM, ainsi qu'en accordant une prime à la qualité et à la nature innovante des programmes conjoints. Nous encourageons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à soumettre des propositions de programmes conjoints et à présenter une note conceptuelle par le biais du système des Nations Unies, car le Comité directeur continuera à examiner les propositions au cours de cette année.

M. Karim Al-Nouri, Vice-Ministre au sein du ministère irakien de l'Immigration et des Déplacements, a commencé par remercier les organisateurs, exprimant son plaisir de représenter le Ministère irakien de l'Immigration et des Déplacements dans ce forum régional et permettant à l'Irak de présenter son expérience nationale dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations et le développement de son système de gestion des migrations. Cela fait plus de deux ans que l'Irak a adopté le PMM, qui est fermement ancré dans l'Agenda 2030 pour le développement durable et contribue à de nombreux Objectifs de développement durable (ODD). En particulier, le PMM soutient directement l'ODD 17 : Faciliter les migrations et les mouvements de personnes de manière ordonnée et régulière. Depuis l'adoption du PMM, l'Iraq s'est attaché à renforcer ses capacités nationales pour atteindre les objectifs du Pacte conformément à ses objectifs de développement nationaux.

- Premièrement : l'Irak en partenariat avec l'OIM, a entrepris d'articuler les données factuelles relatives à la migration, en réalisant son premier Profil Migratoire National, comprenant une évaluation complète des Indicateurs de Gouvernance Migratoire du gouvernement irakien. Beaucoup de choses ont changé en ce qui concerne la migration en Irak au cours des dix dernières années. Les flux migratoires sont devenus de plus en plus complexes, et l'Irak est peut-être le plus grand pays du monde arabe à connaître



Shared Prosperity Dignified Life



IOM
UN MIGRATION

United Nations
Network on Migration
Working Better Together



unicef
for every child



UNFPA

UN
WOMEN

d'importants mouvements de déplacements internes sur son territoire. L'Irak est également un pays d'origine et de destination des migrants, les effets de la migration en Irak sont devenus de plus en plus divers et nombreux avec le nombre d'Irakiens migrant à l'étranger.

- Deuxièmement : En utilisant cette approche fondée sur les preuves et incluant l'ensemble du gouvernement pour gérer la migration en Irak sur le long terme, la formulation de la stratégie nationale de migration a inclus plus de six ministères et institutions gouvernementales. La stratégie nationale de gestion des migrations fait référence au PMM. Cette stratégie comprend également la plupart des obligations légales et est conforme aux ODD et aux plans de développement nationaux. En particulier, l'ODD prioritaire 14, le Plan Irak de 2003, et le Plan de solutions durables pour les déplacements, la migration interne et externe.
- Troisièmement : L'Irak a créé un groupe de travail interministériel pour activer son plan. En premier lieu, et au niveau de la prise de décision, le Premier Ministre a créé le Comité Duprême chargé de suivre la situation des Irakiens à l'étranger. Au niveau opérationnel, un groupe de travail technique a été créé, avec une équipe spécialisée chargée de suivre la mise en œuvre de chacun des piliers de la stratégie nationale de migration.
- Quatrièmement : L'Irak se concentre sur l'identification et la prévisibilité des futures procédures de migration afin de permettre un examen, une évaluation et un aiguillage appropriés. Des travaux sont en cours pour étendre les capacités de coordination des administrations au niveau provincial et élaborer des procédures normalisées en cas d'intégration. L'Irak commencera bientôt à travailler avec un nouveau système de migration, en mettant l'accent sur les Irakiens bénéficiant d'un soutien fondé sur les besoins.

L'Irak a fait référence à deux questions principales dans le rapport national volontaire du PMM. Deux des objectifs du PMM revêtent une importance particulière pour l'Irak.

- a) L'objectif n° 2, le plus important dans le contexte national, qui appelle à minimiser les conséquences négatives et les facteurs structurels qui contraignent les gens à quitter leurs pays d'origine. Il a noté que cela était mieux réalisé par une coordination nationale forte pour le développement comme discuté dans ce forum. M. Karim Al-Nouri a salué l'échange important de bonnes pratiques et d'expériences dans ce domaine.
- b) L'objectif n° 21 sur la réintégration durable est un autre objectif majeur qui bénéficie fortement du développement national lié au retour. Le processus de retour nécessite les infrastructures et les services nécessaires pour assurer une aide durable sur le long terme. Maintenant que la paix règne progressivement en Irak, la plupart des personnes déplacées sont rentrées chez elles, mais il reste des défis à relever pour agir en temps voulu. Ces défis peuvent nécessiter une forte dynamique de coordination inter-agences et de nouvelles méthodes de travail. La nature complexe et l'interdépendance de la migration et du développement exigent que les approches



de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société soient fondées sur l'intégration des objectifs dans un plan d'action cohérent. Ces principes sont au cœur de la stratégie nationale de migration du Ministère des migrations et des personnes déplacées.

M. Al-Nouri a conclu son discours en répétant le message de Son Excellence la ministre de l'Immigration et des Déplacés lors de la récente Conférence régionale d'examen du PMM dans la région arabe, au cours de laquelle la Ministre a annoncé que l'Irak se joindrait à l'initiative des pays champions pour la mise en œuvre du PMM, car il s'agit d'une expression de l'engagement de l'Irak dans le GCM. L'Iraq soumettra son Rapport National Volontaire au Forum Politique de Haut Niveau sur les objectifs de développement durable en tant que pays champion du PMM.

Ayman Zohry, professeur à l'Université américaine du Caire, a indiqué que le PMM repose sur un ensemble de principes directeurs : (1) centré sur la personne, (2) coopération internationale, (3) souveraineté nationale, (4) État de droit et procédure régulière, (5) développement durable, (6) droits de l'homme, (7) prise en compte de la dimension de genre, (8) prise en compte des enfants, (9) approche incluant l'ensemble du gouvernement, (10) approche incluant l'ensemble de la société.

Concernant l'approche incluant l'ensemble de la société: Le PMM encourage de larges partenariats multipartites pour aborder la migration dans toutes ses dimensions. Malgré cela, la majorité des parties prenantes qui ont répondu à l'enquête auprès des parties prenantes se sont déclarées insatisfaites de la mesure dans laquelle ce principe a été mis en œuvre. Il convient donc de redoubler d'efforts pour poursuivre l'application de ce principe important. Les parties prenantes peuvent contribuer au suivi et à l'examen du PMM par de nombreux moyens et outils différents.

En ce qui concerne l'application/intégration d'une approche basée sur les droits de l'homme dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du PMM dans la région arabe, la majorité des parties prenantes qui ont répondu à l'enquête ont indiqué qu'elles n'étaient pas satisfaites de la mesure dans laquelle ce principe était appliqué. Par conséquent, il convient de déployer davantage d'efforts pour renforcer l'application de ce principe important. Malgré les pratiques prometteuses soulignées par certains répondants, davantage d'interventions et d'actions sont nécessaires. On peut en dire autant de la mise en œuvre/de l'intégration de l'approche sensible au genre et de l'approche sensible à l'enfant.

Mme Sara Al-Khatib, du Solidarity Center, a indiqué qu'un ensemble important de recommandations a émergé de la consultation régionale qui s'est tenue le 15 février et qui a été organisée par le Bureau Regional de l'ONU Femmes et de l'UNICEF dans la région arabe avec une large participation de diverses parties prenantes. Elle a réitéré les principales recommandations qui ont émergé de cette consultation :



Shared Prosperity Digitized Life



IOM
UN MIGRATION

United Nations
Network on Migration
Working Better Together



unicef
for every child



UNFPA

UN WOMEN

- Premièrement : Parmi les recommandations les plus importantes figurent l'amélioration de la disponibilité et de la qualité de données ventilées par sexe, genre et statut socio-économique des travailleurs migrants, et la facilitation de l'accès à l'information.
- Deuxièmement : souligner la nécessité de réformer les systèmes de migration actuels et de démanteler les éléments du système de la Kafala, d'une manière qui garantisse l'emploi éthique des travailleurs migrants, les empêche de payer des frais de recrutement illégaux, et assure leur participation à des programmes de formation et d'orientation efficaces avec accès à l'information avant le départ de leur pays et à l'arrivée dans le pays d'accueil.
- Troisièmement : La réforme du système de la Kafala doit être faite d'une manière qui garantisse leur pleine couverture dans la législation du travail, y compris les travailleurs domestiques, et que la législation du travail soit conforme aux normes internationales, soutenue par de solides mécanismes de contrôle, des mécanismes de réclamation, l'accès à un abri adéquat, l'accès à la justice, les litiges et la responsabilité des contrevenants. De même, il est essentiel de garantir la liberté de circulation des travailleurs migrants entre les employeurs, de leur accorder des permis de séjour afin qu'ils puissent postuler à de nouveaux emplois.
- Quatrièmement : Il est important de trouver des alternatives aux peines de détention et d'expulsion, et interdire les discours et pratiques haineux, la discrimination et l'exploitation, en particulier envers les travailleurs sans papiers. L'accent a été mis sur l'inclusion des travailleuses migrantes dans les systèmes de protection sociale et de santé, la sécurité sociale, les programmes d'amnistie, la protection contre le vol de salaire, et le droit d'accès à tous les services, en particulier à la lumière de la pandémie. L'accent a également été mis sur l'agence des travailleurs migrants, le droit de gérer leurs propres affaires et leur argent, et leur droit de s'organiser et de négocier collectivement, en plus de leur inclusion dans les lois nationales qui combattent la violence contre les femmes.

Mme Nourhan Abdelaziz, Save the Children, a partagé le principal point soulevé par les parties prenantes dans la discussion sur les droits des enfants et des jeunes migrants : l'importance de protéger les enfants migrants sur la base des besoins, et non sur la base du statut, et leur inclusion dans les systèmes et services nationaux, indépendamment de leur statut migratoire. Elle a noté qu'il était également nécessaire de se pencher sur l'agence de la migration par les enfants et les jeunes et d'écouter leurs besoins et leurs aspirations. Mme Nourhan Abdelaziz a présenté les principales recommandations de la consultation des parties prenantes qui se concentrent principalement sur l'ODD 10 pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, fournir un accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, équitables et inclusives à tous les niveaux.

- Premièrement : Renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance et promouvoir une coopération transfrontalière et transrégionale adaptée aux enfants. Dans ce contexte, il est important de renforcer les capacités du personnel des services sociaux (travailleurs sociaux) en tant qu'élément central d'un système de protection



de l'enfance pour les enfants migrants et en tant que partie intégrante des systèmes de gestion des frontières et d'application de la loi. De même, il est essentiel de mettre en place une procédure d'intérêt supérieur pour les enfants, de garantir la fourniture d'informations sur les services destinés aux enfants migrants d'une manière adaptée aux enfants.

- Deuxièmement : Mettre fin à la détention des enfants migrants là où elle est encore pratiquée. Interdire la détention d'enfants migrants dans la législation nationale et établir des options de soins et d'accueil appropriées pour les enfants et les familles migrants. Renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile et les organisations non-gouvernementales.
- Troisièmement : Garantir la disponibilité et l'accès aux services pour les migrants. S'occuper de l'inclusion des jeunes hommes et femmes migrants dans les systèmes d'éducation nationaux, de la reconnaissance de leurs qualifications antérieures et faciliter l'accès à l'emploi, ce qui est directement lié à l'ODD 4 sur la garantie d'une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. L'accès aux services de base - y compris à la santé et à la vaccination - devrait être assuré à tous les enfants, quel que soit leur statut migratoire, ce qui contribue non seulement à l'ODD 3 (assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge), mais aussi à l'ODD 10 (réduire les inégalités).
- Quatrièmement : veiller à ce que, lorsque les retours dans les pays d'origine sont nécessaires et ont lieu, les procédures soient adaptées aux enfants. Pour ce faire, les pays doivent adopter des politiques visant à protéger l'unité familiale, en veillant à ce que les enfants ne soient pas séparés de leur(s) parent(s) par des processus d'expulsion ou de détention.
- **Enfin, aborder les questions qui concernent les mères migrantes et leurs enfants.**
 - Veiller à ce que des données ventilées par sexe et par âge soient collectées - afin de comprendre l'ampleur du problème et de mettre en place des programmes appropriés ;
 - Entreprendre des révisions et des réformes de l'enregistrement des naissances et des lois et règlements relatifs à la nationalité qui tiennent compte de la dimension de genre et des enfants. L'une des priorités est de permettre aux femmes d'enregistrer leurs enfants et de leur transmettre la nationalité, afin d'éviter l'apatridie, ce qui contribuerait en fin de compte à la réalisation de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Une combinaison d'efforts nationaux et transfrontaliers, y compris par l'engagement des services consulaires, est recommandée pour faire avancer cet objectif).
 - Inclure les enfants laissés au pays par leurs parents migrants dans les mesures de protection sociale et de soins aux enfants dans les pays d'origine, et s'assurer que les enfants nés de mères migrantes sont couverts par les mesures de protection sociale et de soins aux enfants dans les pays d'accueil.

Mme Nourhan Abdelaziz a conclu en réitérant un autre message primordial de notre consultation - l'importance de combattre la discrimination des migrants à tous les niveaux



et de promouvoir l'inclusion des migrants d'une manière qui profite aux enfants de migrants et leur permet de contribuer positivement aux communautés qui les accueillent.

Dr Ibrahim Aqel, directeur de l'Institut pour la santé de la famille/ Fondation du Roi Hussein, a noté que la pandémie de COVID-19 a été un obstacle majeur au développement durable. Il a donc fait référence à l'importance de la santé comme point d'entrée clé pour le développement durable et a approfondi l'importance de la santé reproductive et sexuelle, ainsi que des services liés à la protection contre la violence sexuelle. Le Dr Ibrahim Aqel a parlé de l'impact du manque de disponibilité de ces services, en particulier pour les groupes les plus vulnérables tels que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées, ainsi que le besoin urgent de coordination avec les partenaires gouvernementaux pour répondre à ces besoins de services.

La fermeture des frontières et les restrictions de mouvement ont limité les opérations des travailleurs sociaux sur le terrain, réduisant leur capacité à évaluer les vulnérabilités et à déterminer les options de soins appropriées. Cela a aussi réduit l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, de violence sexuelle et de protection depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19. En raison des restrictions de mouvement et de transport, certains pays ont lancé des programmes de vaccination et n'ont pas pris en compte les migrants dans les programmes de vaccination et le plan de réponse à cette pandémie, que ce soit en termes d'exams ou en termes de vaccination ou de fourniture de soins.

Dans certains pays, si les migrants sont blessés, ou s'ils ont besoin d'un niveau de soins avancé, y compris l'admission dans une unité de soins intensifs et des respirateurs, ils pourraient rencontrer des difficultés pour obtenir ces services. En outre, dans de nombreux pays, les migrants et les réfugiés ne sont pas inclus dans les programmes d'assurance maladie ou de protection sociale. En bref, ce sont les défis les plus importants. À cela s'ajoutent les problèmes liés à la santé mentale, aux effets de la pandémie et à l'absence de mouvement des migrants, en particulier pour les migrants qui n'ont pas pu rentrer chez eux ou communiquer avec leur famille.

Les organisations de la société civile et les organisations non-gouvernementales jouent un rôle important pour cultiver l'égalité, nous devons l'intégrer et y réfléchir. Pour se remettre de la COVID-19, il faudra inclure les migrants et les populations vulnérables dans tous nos plans de réponse, sinon nous ne pourrions pas nous remettre.